



APPEL de jugement de pruhomme

Par **christine1957**, le **02/01/2013** à **14:11**

bonne année 2013 à tous
Mon PDJ a fait appel (Ccour d'appel aix en provence)
savez vous les delais pour avoir une audience ??

APPEL SUR :

Jugement favorable en 1 instance avec dommages et intérêts avec execution provisoire (sur ceux ci)
le jugement rendu stipulé ne pas contester l'autorité du juge commissaire sur l'autorisation du licenciement , mais sur l obligation de reclassement qui reposait sur l'administrateur .
le PDJ étant en plan de continuation actuellement il à fait appel en contestant le jugement car pour lui le licenciement a été ordonner par le juge commissaire et donc non contestable a croire qu'il n'a pas lut le jugement de 1 instance
Comment peux t'on faire appel d'une chose qui na pas été contestée

merci pour vos réponse

Par **P.M.**, le **02/01/2013** à **15:25**

Bonjour,
A priori toute personne citée en première instance ou qui y a intérêt peut faire Appel de la décision et la Cour d'Appel devra rejuger l'affaire en faisant la part des choses...
Les dates d'audience et de communication de pièces devraient être fixées rapidement par le Greffe...